



Réunion CSAL-FS du 27/06/2024

Compte-rendu

Présents :

Direction : M. PESSAROSSO Directeur DDFIP Aude et président du CHS-CT, M BARES Directeur adjoint, Mme CALICHARANE (assistante de prévention), Mme PICAULT

OS : CGT : N. CASTILLON, C. DEMAYA, Solidaires 3 présents, FO 3 présents

Intervenants : Mme AMIEL (en téléconférence), Mme C. AGOSTINI (assistante sociale)

Après la lecture d'une déclaration liminaire par Solidaires, l'ensemble des OS demande à la direction de planifier au plus vite une date concernant la visite du site de Narbonne sur le thème sécurité incendie ; visite qui avait été demandée il y a bien longtemps. La date du 16 septembre est arrêtée.

5 points sont à l'ordre du jour de cette Formation Spécialisée du CSAL et prévue sur la matinée seulement...

1- Approbation PV du CSAL-FS du 26/03/24

Vote pour de l'ensemble des OS, malgré l'absence de signature du secrétaire.

2- Compte-rendu visite Trésorerie Hospitalière de Carcassonne

Sur la rédaction du rapport de visite, les OS ne sont pas d'accord avec la direction sur les éléments à y faire figurer. Le règlement précise qu'un rapport commun doit être rédigé par les membres de la délégation. Les syndicats demandent par exemple que le compte rendu soit anonymisé, élément que la direction n'a pas modifié sur le rapport qui nous est présenté. Monsieur Barès s'engage à retirer les noms de tous les agents consultés.

Le directeur annonce que l'inspecteur Santé Sécurité au Travail, M Durantin a proposé d'organiser une réunion de la délégation en vue d'aboutir à la rédaction d'un rapport commun.

Les syndicats évoquent le fait que la direction a repris dans le rapport des éléments qui n'ont pas été évoqués lors de la visite. La direction estime que ces éléments sont factuels, mais elles refusent en contrepartie de rajouter les éléments proposés par les organisations syndicales qui ont pourtant, eux, été évoqués lors de la visite.

Une OS évoque également un doute sur le fait que le rapport de la visite n'ait pas été évoqué avec la chef de service avant la tenue de la FS. En effet les propos tenus par certains agents lors de cette visite ont fait l'objet de questionnements par la CDS.

Après une interruption de séance, les organisations syndicales acceptent le principe de cette réunion en commun avec la direction en vue d'élaborer un rapport commun sans se faire d'illusion sur la suite à venir. Si un consensus n'est pas trouvé, il

sera alors proposé 2 rapports de la visite de la trésorerie hospitalière de Carcassonne.

3- Présentation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels et du Projet Annuel de Prévention

Le suivi des actions évoqué sur le PAP est réalisé par l'assistante de prévention.

Les OS font le constat que les chefs de service n'ont qu'une très faible connaissance de la procédure d'élaboration du DUERP et du PAP, ainsi que son utilité. Il est demandé à la direction de transmettre aux CDS préalablement à la campagne du DUERP 2025, des informations sur les méthodes, objectifs et intérêts de l'élaboration du DUERP.

Le DUERP présenté cette année étant une synthèse des DUERP de tous les services de la direction, pour l'année prochaine il est demandé que la direction présente un tableau annexe avec les différents éléments qui ont été synthétisés par l'AP.

Il est constaté que les risques psychosociaux occupent une part importante du DUERP (35 %). Aucune amélioration n'est observée d'année en année, il est dommage que l'on en fasse qu'un constat et qu'aucune mesure réelle ne soit prise, hormis des formations qui n'aboutissent pas à grand chose.

L'assistante sociale propose d'intervenir auprès des chefs de service, pour les sensibiliser sur la notion de RPS, sur les origines du stress chez les agents.

Cela pourrait les aider à identifier les sources de contrainte et de stress dans leur service. Tout cela a l'objectif de traiter ses RPS en amont et non pas à posteriori par des formations inefficaces. Il est important de s'intéresser au ressenti de l'agent, le fonctionnaire étant obligé de s'adapter aux évolutions du travail.

Concernant le DUERP, FO vote pour ; Solidaires et la CGT s'abstiennent car le document présenté, malgré le travail important réalisé par l'assistant de prévention, ne reflète pas l'intégralité des éléments rapportés par l'ensemble des services du département.

Concernant le PAP, les 3 OS votent pour. La CGT émet tout de même une réserve sur le fait qu'aucune ligne ne fait mention de la crainte des agents sur le devenir de leurs missions et de leur statut.

4- Vote du Budget SST 2024

Toutes les lignes du budget "santé sécurité au travail" sont évoquées une par une et font l'objet d'un vote unanime de la part des OS.

Le solde de ce budget fait état d'un léger déficit de 324 € que la direction s'engage à prendre en charge au titre de la

DGF.

Suite à une remarque Solidaires, la direction s'engage également à prendre en charge les possibles et éventuelles interventions d'un psychologue en cas de besoin. La direction précise également qu'elle est en attente du résultat du marché public national publié à ce sujet.

5- Registre santé sécurité au travail, accidents de service, aménagement de poste et fiches de signalement.

Concernant la remarque faite sur la sécurité des agents sur le site de Carcassonne Cité, le souhait de la direction est de mettre en place deux entrées distinctes, une pour le public et une pour les agents, jumelées à un système de badge qui sécurise l'entrée de la cité administrative. Actuellement, il est difficile de faire mieux que ce qu'il existe déjà pour des raisons budgétaires, et parce que la direction n'est pas seule maître à bord sur l'organisation du bâtiment.

La direction aimerait créer une entrée par une simple porte avec badge au niveau du grand porche bleu.

En ce qui concerne les problèmes de volets sur la cité administrative, la direction répond qu'elle peut faire des réparations au coup par coup, mais qu'elle ne peut pas envisager de travaux de grande ampleur sur tout l'ensemble du bâtiment, puisqu'il s'agirait là de travaux réalisés dans le cadre des travaux de rénovation prévu par le budget 723 (Entretien des bâtiments de l'Etat) et qu'il n'y a plus de fond sur cette ligne budgétaire.

Pour l'utilisation des vélos électriques sur la pause méridienne par exemple, à condition qu'ils n'aient pas été réservés au préalable pour des raisons professionnelles, la direction ne voit pas de contre-indication à l'utilisation du vélo qui est assuré sur chacun des sites entre 12h et 14h. En ce qui concerne les autres vélos non assurés, la direction est en attente d'une position de la centrale. En revanche il reste toujours interdit d'utiliser les vélos électriques pour rentrer le soir chez soi.

Il est évoqué ensuite les fiches de signalement. Les OS demandent à la direction pourquoi aucune ne leur a été transmise, alors que la CGT a connaissance d'une fiche déposée récemment par des agents du département. La direction répond que la DG prévoit uniquement un bilan annuel de ses fiches de signalement. Mais après vérification du règlement, il est tout de même prévu une transmission de ses fiches au fil de l'eau aux organisations syndicales. Cette fiche de signalement retraçant un évènement que l'on considère comme grave au sein du service en question fera l'objet d'un envoi par la direction dans l'après-midi.



6- Questions diverses

- Concernant l'installation des bornes anti-moustiques sur le site de Sémard, celle-ci n'ayant pas pu avoir lieu faute de fixation scellée dans le béton, la division BIL va recontacter la société pour faire le nécessaire. La date prévue de l'installation n'est pour le moment pas encore connue. La direction s'engage à transmettre les informations dès qu'elle les aura.

- Les services du site de Sémard demandent s'il est possible d'avoir des supports inclinés pour les ordinateurs portables. La direction répond que pour les services qui ont déjà fait cette demande, les CDS ont utilisé leur carte achat pour faire ses commandes sur Amazon.

- Suite aux deux entretiens réalisés par la direction des deux psychologues pour le département, le directeur nous informe que les 2 ont été retenus en attendant le résultat du marché national.

- Concernant les travaux de Narbonne, le cabinet Eoze (maître d'œuvre) a réalisé une visite technique sur place il y a peu de temps. La direction générale pilote directement le marché en vue de recruter les entreprises pour la réalisation de ces travaux. La direction locale souhaite que les travaux débutent le plus tôt possible.

L'organisation (timing, déménagement et réinstallation des services...) sera fixée par le cabinet Eoze, la direction et en concertation avec les OS. Il sera probablement prévu une zone tampon au 2ème étage permettant d'accueillir les services pendant la réalisation des travaux.

- Suite à la publication du mouvement de mutation des cadres, la direction annonce qu'il n'y a pas de vacances sur ce grade, et cinq arrivées en direction. Il est également à noter que l'ensemble des ALD A ont fait l'objet d'une affectation sur le département

- Sur la semaine en 4 jours, après le mail de la direction, 48 demandes ont été adressées au service RH. La direction reste prête et en attente des décisions politiques à ce sujet.

La séance est levée à 12h46.

Pour le CSAL-FS, Nicolas CASTILLON et Céline DEMAYA

Notre courriel :

cgt.ddfip11@dgfip.finances.gouv.fr

